trouvé quelques-unes de percées, mais on étoit certain qu'il vivoit ; & pour s'en assurer indubitablement, on le forçoit à sortir lorsqu'on vouloit le voir, en versant de l'eau fraîche dessus sa coquille ; alors il s'allongeoit & rampoit à la maniere ordinaire, mais sans tête ni cornes ; il a vécu comme cela pendant quatre mois, & est mort au bout de ce temps, sans qu'il ait paru la moindre trace de la régénération de sa tête amputée (*a*).

(*a*) M. Hic Fame *est prié de se faire connoître à M. de Grace, Auteur de la Gazette, il a quelque chose de particulier à lui communiquer ; il promet de lui garder un secret inviolable.*

ETAT du prix commun du Froment réduit au septier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Janv. 1769, dans les GE'NE'RALITE'S *de*

CHAALONS.				METZ.				PAU.				PERPIGNAN.			
Lieux des Marchés.	Prix			Lieux des Marchés.	Prix.			Lieux des Marchés.	Prix			Lieux des Marchés.	Prix.		
	l.	s.	d.		l.	s.	d		l.	s.	d.		l.	s.	d
Bar-sur-Aube.	23	10		Longwy.	20	18	10	Aire.	19	3	4	Foix.	23	7	8
CHAALONS.	23	12	9	METZ.	20		6	Bayonne.	25	11	9				
Chaumont.	18			Montmedy.											
Epernay.	24							Dax.	18*	17	6	Montlouis.	22*		8
Joinville.	21	10		Phalsbourg.	18	13	4								
Langres.	16*			Sarrebourg.	19	16		Mauleon.	22	5					
Mezieres.	23	4													
Reims.	25	13													
Rethel.	21	2	6	Sarlouis.	18	10		Mont de-mar	23			Pamiers.	22	15	3
St. Dizier.	21	7	6	Sedan.	22*	15									
Sainte - Menehoult.	20	16						Oleron.	23	12	9				
				Thionville.	20										
Sezanne.	27*	11	8	Toul.				PAU.	22	15		PERPIGNAN	31*	14	7
Troyes.	23	8													
Vaucouleurs.	17	1	3	Verdun.	21			S. Sever.	18*	10					
Vitry.	22	8		Vic.	18*			Sauveterre.	24			Prades.	28	18	7
PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.			
From. le sep.	21	18	4	From. le sep.	19	19	4	From. le sep.	23	1	8	From. le sep.	25	15	4
Pain la liv.		2	10	Pain la liv.		2	4	Pain la liv.		2	9	Pain la liv.		2	11
Avoine le s.	5	18	6	Avoine le s.	4	14	6	Avoine le s.	11	19	3	Avoine le s.	9	19	11
Foin le q.	2	9	10	Foin le q.	1	14	9	Foin le q.	1	18	8	Foin le q.	1	17	6
Paille le q.		18	1	Paille le q.		13	2	Paille le q.		17	4	Paille le q.		16	5

GRAINS ET FARINES A PARIS.

État des différens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & sur les Ports, depuis le Mercredi 8 jusqu'au Samedi 11 Février 1769.

Il est arrivé à la Halle 50 muids 3 sept. de froment, 4 septiers de méteil, 22 muids 5 septiers de seigle, & 316 muids de farines ; il restoit de l'autre marché 237 muids de froment, 4 muids 10 septiers de seigle, & 905 muids 6 sept. de farines, ce qui a fait 287 muids 3 septiers de froment, 4 septiers de méteil, 27 muids 3 septiers de seigle, & 1221 muids 6 septiers de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 53 muids 10 ſeptiers de froment; il reſtoit du marché précédent 95 muids 7 ſeptiers, ce qui a fait 149 muids 5 ſept.

Le Samedi 11 Février, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1685 muids 9 ſeptiers tant froment que méteil, ſeigle & farines. Il y en a eu de vendu 421 muids 7 ſept.; de ſorte qu'il en eſt reſté 1264 muids 2 ſeptiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 24 à 32 ℔ 10 ß; le méteil, 20 ℔; le ſeigle, de 19 ℔ à 21 ℔; le froment a été vendu à la Grêve, de 24 à 33 ℔ 5 ß *le ſeptier*.

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 2 ℔ 3 ß 3 ₰ à 2 ℔ 14 ß 3 ₰ le *boiſſeau*; les farines de remoulage, de 1 ℔ 13 ß 3 ₰ à 3 ℔ auſſi le *boiſſeau*.

Le pain blanc de Goneſſe de 3 ß 6 ₰ à 3 ß 7 ₰ ½ la *liv.* idem de Paris, idem; pain bis blanc de Goneſſe, de 3 à 3 ß 3 ₰; id. de Paris, de 3 ß 3 ₰ à 3 ß 6 ₰; pain bis clair, de 3 ß à 3 ß 3 ₰; pain bis de Paris, de 2 ß 9 ₰ à 3 ß.

AVIS.

Pour le Journal de Légiſlation.

M. Deſprez, Avocat, vient de diſtribuer à Paris les premieres feuilles du *Journal de Légiſlation* qu'il avoit annoncé par un *Proſpectus* dans le mois de Septembre dernier. Ce Journal s'envoie franc de port toutes les ſemaines à Paris pour 30 liv. par an, & dans la Province moyennant 36 liv. Cet Ouvrage utile à tout le monde, aux Etrangers comme aux Nationnaux, & néceſſaire à tant de perſonnes, a commencé au premier Janvier 1769, & on ſe propoſe de le faire remonter au premier Janvier 1768, s'il y a un aſſez grand nombre d'Abonnés pour cette derniere année.

Ce Journal contient toutes les Loix générales & particulieres, faites pour tout le Royaume, avec tous les enregiſtremens de chaque Cour, les Ordonnances générales pour le Militaire & pour la Marine; les Arrêts de réglemens, tant du Conſeil que de tous les autres Tribunaux de France, concernant le Commerce, les Finances & autres matieres; en ſorte que pour l'avenir il formera un corps complet de légiſlation, qui ne ſçauroit être ni trop connu ni trop répandu. Ceux qui voudront s'y abonner ſont priés de s'adreſſer à MM. les Directeurs du Bureau royal *de la Correſpondance* Place des Victoires à Paris, où M. Deſprez a un Bureau particulier. Il ſera toujours temps de s'abonner lorſqu'on jugera à propos, même pour l'année 1769, quoique les premiers envois en ſoient déja faits, parce qu'on a eu l'attention de faire tirer les premieres feuilles à un aſſez grand nombre d'exemplaires, pour fournir aux perſonnes qui ſe préſenteront.

COMMERCE.

COMPAGNIE DES INDES.

Prix courant des Marchandiſes qui ont été vendues à l'Orient le 9 Déc. 1768.

SÇAVOIR:

Mouchoirs de Mazulipat. façon de Paliac. idem, à coins blancs, de 12 à la piece, ſur 3 quarts.
1 M P 3 4 de 76 l. à 77 l.
2 id. à 84 l. 10 ſ.
3 id à 93 l.
Mouchoirs de Paliacatte à petits carreaux rouges, de 12 à la piece ſur 2 tiers.
1 M P 2 3 23 C de 48 l. 4 ſ. à 58 l. 11 ſ.
2 idem 26 C de 61 l. à 62 l. 7 ſ.
Dito à moyens carreaux roug. de 12 à la piece ſur 2 tiers.
3 idem 29 C de 73 l. 15 ſ. à 73 l. 18 ſ.
Dito de Paliacatte à coins blancs, de 12 à la piece, ſur 3 quarts.
1 M P 3 4 de 100 l. 5 ſ. à 103 l. 15 ſ.

DE NANTES, *le 10 Février. 1769.*

Navires en armement.

Il ſe trouve en charge dans ce Port 5 Navires Etrangers; ſçavoir, le *Deſir du Frere* de 100 tonneaux, Capitaine *Joris Altena*, pour Dort, Interprete le ſieur *Odiette de la Bauche*; la *Demoiſelle Judith* de 110 tonneaux, Capitaine *Albert Van Brederoode*, pour Roterdam, même Interprete que pour

le précédent & celui qui ſuit ; la *Catherine-Elizabeth* de 140 tonneaux, Capitaine *Paul Rooſen*, pour Dantzick ; la *Demoiſelle Catherine* de 160 tonneaux, Capit. *Ages Okes Audewagen*, pour Amſterdam ainſi que le ſuivant, Interprete le ſieur *Van Neunen* ; le *Theodore* de 180 tonneaux, Capitaine *Nicolas Thomaſin*, Interprete le Sr *Odiette de la Bauche.*

DU HAVRE, *le 13 Février.*

Les Navires François le *Saint Martin* de 450 tonneaux, Capitaine *Germain*, Armateur M. *Foache* ; l'*Alliance* de 260 tonneaux, Capitaine *Lecouvreur*, Armateurs MM. veuve *Lecouvreur* & *Guerard*, ſont en charge dans ce Port, le premier pour le Cap, & le ſecond pour le Port-au Prince, devant partir l'un & l'autre à la fin de Mars prochain.

Il ſe trouve auſſi en charge dans le même Port, 1°. le Navire l'*Angelique* de 200 tonneaux, Capitaine *Lemonnoyer* de Toulon, pour Cadix, devant partir vuide comme plein le 15 d'Avril prochain, & le Capitaine accordera un tiers de diminution du prix ordinaire du fret. On pourra s'adreſſer à Paris à MM. *Bouffé* & *Dangirard*, à Rouen à M. *P. Feray*, & au Havre à MM. *Feray* & *Dangirard*. 2°. Le Navire la *Bonne Marie* de 220 tonneaux 6 canons, Capit. *Auguſtin Lecomte*, pour Cadix & Marſeille, devant partir à la fin du préſent mois de Février. Ceux qui voudront y paſſer ou charger des marchandiſes à fret, pourront s'adreſſer à Paris à MM. *Tourton* & *Baur*, à Rouen à M. *J. N. Ribard*, à Amiens à MM. *Galand* pere & fils, à Saint-Quentin à MM. *Daniel Cottin* & Compagnie, & au Havre à MM. *David Chauvel* & fils, Armateurs.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *15 Février 1769.*		CADIX. *le 31 Janv. 1769.*		AMSTERDAM *le 10 Février.*		MARSEILLE. *le 8 Fév. 1769.*	
Amſterdam,	55 1 8e	Paris,	76 ½	Paris,	54 1 16e	Londres,	31 ¼
Lond.	32					Amſt.	54 ⅛
Hambourg,	182	Amſt.	95 ½	Bord.	54	Cadix,	15 3
Madrid,	14 19 6			Larochelle.	54	Madrid,	15 5 5
Cadix,	14 18 6	Lond.	40 ¼ 0 ½	Livourne,	87 1 8e	Livourne,	97 ¼
Livourne,	95 ½ à ¾	Madrid.	au pair	Hamb.	33 7 16e à cours 33 ¾	Naples	1 86 ¼
Lyon,	au pair.					Gênes,	95 ¾
						Paris,	1 ½ p. 0/0 b.
						Lyon.	1 p 0/0 b.
						Montpellier	1 p 0/0 b.
						Piaſtres,	49 5

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 18 Février 1769.*

	#	ß	
Or de Portugal, à	713		marc.
Du Mexique à	706		
Du Perou à	698		
Les guinées à	711		
Ducats à	97	15	once.
Or fin à 23 k. 31. 32 à	99		
Or à 20 karats à	84		

L'argent à 11 d. 20 g. à	54	5	marc.
Idem à 11 d. 10 g. à	52	5	
Piaſtres,	49		

AVIS.

Il ſe trouve actuellement à vendre au Havre une partie d'environ 500 quintaux de très-bonne morue ſeche, de la pêche de 1768 à la côte de Terre-Neuve, reportée dans les magaſins de MM. *de Longuemare* &

Blanche, Négociants, à qui on pourra s'adreſſer.

FINANCES.

LETTRES-PATENTES DU ROI,

EN FORME DE DÉCLARATION,

Concernant les Effets de la troiſième Claſſe, qui ſeront rembourſés depuis le premier Avril 1769, juſqu'au dernier Mars 1770.

Données à Verſailles le 7 Février 1769.

Regiſtrées en Parlement.

LOUIS, par la grace de Dieu, &c. Nous avons par notre Déclaration du 29 Nov. 1767, deſtiné les fonds néceſſaires aux rembourſemens à faire par notre Caiſſe des Amortiſſemens, du premier Avril 1769, au premier Avril 1770, qui ne pouvoient être moindres de dix-ſept millions: Et nous étant déterminés à employer la totalité de ces dix ſept millions aux rembourſemens des Effets de la troiſième claſſe énoncés en notredite Déclaration, & ſucceſſivement d'année en année la totalité des ſommes qui ſeront deſtinées auxdits rembourſemens juſqu'à l'entiere & parfaite extinction deſdits Effets, ſans qu'il en ſoit fait aucun tirage & ſuivant l'ordre établi par numero, pour les effets de ladite claſſe; nous avons fait dreſſer un état par numero, des effets qui ſeront rembourſés depuis ledit jour premier Avril 1769, juſqu'au premier Avril 1770, avec indication des jours des payemens; lequel état montant à dix ſept millions trois cents ſoixante-dix-ſept livres, eſt & demeurera annexé ſous le contre-ſcel des préſentes. A CES CAUSES, &c. Que les dix ſept millions trois cents ſoixante dix-ſept livres, à quoi monte l'état qui eſt annexé ſous le contre-ſcel des préſentes, ſoient employés par notre Caiſſe des amortiſſemens, du premier Avril 1769 au premier Avril 1770, au rembourſement des Effets déſignés dans ledit état aux époques & jours qui y ſont indiqués: Voulons qu'au commencement de chaque année il ſoit fait un état des Effets qui ſeront rembourſés dans ladite année, à commencer du mois d'Avril, ſuivant l'ordre établi par numero, ſans qu'il ſoit fait aucun tirage, juſqu'à l'entiere & parfaite extinction des Effets de la troiſième claſſe, énoncés dans notre Déclaration du 29 Novembre 1767. SI DONNONS EN MANDEMENT, &c.

Regiſtrées, oüi, &c. A Paris, en Parlement, toutes les Chambres aſſemblées, le dix Février mil ſept cent ſoixante-neuf.

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Proc. p^r. J. 1769.
Gaultier,	8^e.	G.	22
De Pigis,	11^e.	F.	25
De Courmont,	18^e.	E.	23
De la Rue,	22^e.	J.	25
Rouſſeau,	26^e.	C.	23
De la Bretaiche,	40^e.	C.	22

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Fév. 1769.	*Jeudi 16.*	*Vendredi 17.*	*Samedi 18.*
Ac. des Indes.	1172 ½	1165	1160
Emp. de la Com.	423	423	
Prom. à 5 p ⅝.	25 10 m		20
Prom. à 4 p ⅝.	43	43	43
Ac. des Fermes.	850	850	845 47 ½
Amortiſſement.			
2 ſ. p. l. du Dix.		7	
3e. Loterie.	2 ½ 1769	2 ½ 1769	2 ½ 1769
Annuités.			300
Coup. d'An.	60	60	60 ½
Emp. de 50 mil.	39	39	39
Emp. de 30 mil.	43 ½	43 ½	44
Col. 1759.			
Canada.	48	48	48
4e. L. Epoques.	14 12e 19	14 ½	15
Nouette	42 ½	42 ½	43
Ac. de la caiſſe	1027 ½	1025	1020
Biil. de la Com.			
CONTRATS. tirage de la C.	3e 387 4e 365 5e (358	5e 358.	3e 387 4e 365 5e (358
Sur la Ville			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 15:

DU HAVRE:

ARRIVÉE *de Navires.*

DU 7 au 10 Février 1769, il eſt entré dans ce Port 1 Navire François & 5 Etrangers; ſçavoir, la *Marie Roze*, Capitaine *Valteau* de l'Iſle Dieu, venant de Pont l'Abbé chargé de 53 tonneaux de froment; le *Saint Joſeph*, Capitaine *de la Hormoza* de Bilbao, venant de Bordeaux chargé de farines & d'une petite partie de vin; l'*Helene & Marie*, Cap. *Cheney* Irlandois, venant de Corck chargé de bœuf & d'une partie de beurre; le *Diamant*, Capitaine *Kitchil* de Glaſcow, venant de ce même endroit chargé de tabac pour le Havre; les *Neuf Sols*, Capit. *Sanders* de Cowes en Angleterre, venant de ce Port même avec des Paſſagers, en relâche pour Fecamp; le *David Cornelis*, Capit. *Ouwehand* Hollandois, venant de Roterdam chargé 3365 pains de fromages & autres marchandiſes de mercerie.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 4 Navires François & 1 Etranger; ſçavoir, le *Dunkerque*, Capitaine *Everart*, allant à Dunkerque & devant paſſer & débarquer à Saint Valeri ſur Somme un reſtant de chargement pris à Alicante & quelques autres marchandiſes embarquées au Havre; la *Marie Anne-Catherine* Cap. *Cotelle* de Grandville ainſi que le ſuivant; le *Juſte*, Capitaine *le Magnonet*, allant tous deux à Grandville; le *Fleſſelle*, Capitaine *Richard* de Berice, allant à ce même Port ſur leſt ainſi que les deux précédens; le *Thélémaque*, Capitaine *Reilly* de Corck, allant dans ce même endroit ſur leſt.

DE L'ORIENT, *le* 10 *Fevrier* 1769.

Le Vaiſſeau de la Compagnie des Indes le *l'Averdy* déjà parti pour la Chine, rentré enſuite dans le Port de l'Orient à cauſe des vents contraires, a mis à la Voile pour la ſeconde fois le 9 Février par un vent très-favorable.

Les Navires le *Marquis de Cenſé*, & l'*Outarde* ſont auſſi partis, le premier allant à Bengale, le ſecond aux Iſles de France & de Bourbon.

DE NANTES.

ARRIVE'E *de Navires.*

Du 3 au 10 Février 1769, il eſt entré dans ce Port 12 Navires François & 6 Etrangers; ſçavoir, des François, le *Chaumont* de 300 tonneaux, Capitaine *Viau*; le *Duc d'Aiguillon* de 300 tonneaux, Capitaine *Tailard*; l'*Arcahaye* de 300 tonneaux, Capitaine *Teſſier*, venant tous trois du Port au Prince; la *Théréſe Bernard* de 350 tonneaux, Capitaine *Lavernis*. venant du Cap chargé avec les autres de 1602 bariques 33 quarts de ſucre brut, terré & tête, 297 futailles 35 bariques 20 quarts de café, 41 futailles 28 bariques 17 quarts 1 ancre d'indigo, 72 balles & ballots de coton 437 cuirs ſecs en poil, 813 billes de bois de gayac, 9500 livres de bois de Campêche, 600 liv. de canefice, 1 barique 1 quart de cacao, ſyrops, liqueurs, confitures; le *Benjamin*, Capitaine *Jean Pelletier*, venant de Barcelonne avec vin & eau de vie; la *Baſtienne*, Capitaine *Dominique Colſon de Beaufort*, venant de Cadix avec pierres à filtrer l'eau, citrons, oranges, eau-de-vie, vin & jalap; l'*Aimable Roſe*, Capitaine *Barnabé Dupont*, venant de Lisbonne chargé de ſel; le *Saint Jean*, Capitaine *Pierre Pineau*, venant de Dunkerque avec harengs, lin, huile de lin & graine, amidon & chandelles; l'*Adélaide*, Capitaine *Joſeph Taraud*, venant de Redon avec plomb en ſaumons, bois mérein & cidre; la *Diligente*, Capit. *Simon Tanguy*, venant de Quimper avec 9 tonneaux de bled noir; le *Saint Louis*, Capit. *Joſeph Guegau*, venant de l'Orient avec Guinée bleue & Neganepeaux; la *Sainte Anne*, Capitaine *Pierre Fouet*, venant de Bordeaux avec eau de-vie, farines, cendres gravelées & vin; des Etrangers, la *Dame Johanna* de 200 tonneaux, Capitaine *Jean Cornelis Bakker*, venant de Barcelonne chargé d'eau de vie; le *Huyber & Janetje* de 100 tonn. Capitaine *Lieve Vander*, venant de Corck avec bœuf & chandelles; la *Charité*, Capitaine *Caſper Stromen*; l'*Anne Gertrude* de 100 tonneaux, Capitaine *Gerard Hillers*, venant tous deux de Bremen, le premier ſur leſt, le ſecond chargé de laine, avoine, goudron & fuſils; l'*Anna Henrietta* de 150 tonneaux; Capitaine *Luytien Gysbert*, venant d'Amſterdam ſur leſt; la *Maria Eſther* de 100 tonneaux, Capitaine *Ary Leender Fouſſer*, venant de Roterdam avec fuſils, bayonnettes,

fromages, huile de lin & de rabetre, piment, acier, pipes, mercerie, baleine, faiſe pareille, ceruſe, amidon, poeles de fer, quincaillerie, fleaux, alun, lin crud, épicerie.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 4 Navires François, ſçavoir, l'*Aimable Perrotte* de 80 tonneaux, Capit. *Jean-Pierre Pruneau*; les *Jumeaux* de 130 tonneaux, Capitaine *Luc Chauvet*, allant tous deux à Marſeille avec ſucre brut, rocou, toile & fayols; la *Pélerine*, Capitaine *Luc Moiſeau*, allant au Ferol & à la Corogne avec fayance, toile à voiles, pois blancs & orge; le *Saint Jean-Baptiſte*, Capitaine *Jean Mandret*, allant à S. Sebaſtien avec quincaillerie, mercerie, prunes, fayence peaux de veaux corroyées, toile, ſucre brut & terré, feves & avoine.

DE LA ROCHELLE.

EXPORTATION.

Il a été exporté de cette Ville dans tout le courant du mois de Janvier 1769 pour les Pays Etrangers les marchandiſes ſuivantes; ſçavoir, 11944 liv. d'indigo, 5900 liv. de ſucre brut, 1541 liv. de ſucre terré, 63118 liv. de ſucre en pains, 33670 liv. de ſyrop, 3825 liv. de café, 1960 liv. de rocou, 588 peaux de cerfs & chevreuils, 69 peaux d'ours & ourſons, 49 peaux de loups de bois, 1200 liv. de coton, 43076 veltes d'eau-de-vie.

ARRIVÉE *de Navires.*

Il eſt entré au Port de la Rochelle dans les 1ers jours de Février les Navires le *Chevalier de Levy*, Cap. *Dudemenne*; & l'*Amériquaine*, Cap. *Bartaret*, venant tous 2 de S. Domingue & ayant paſſé à Nantes où ils ont débarqué une partie des marchandiſes qu'ils avoient à bord; ce qui leur reſtoit & ce qu'ils ont mis à terre à la Rochelle conſiſtoit en 7 bariques 1 quart d'indigo, 48 bariques 38 quarts de ſucre brut, 1 quart de ſucre terré, 32 bariques 58 quarts 1 ancre de café, 136 balles 13 demi balles de coton, 6 quarts de cao.

Prix courants de quelques marchandiſes.

Froment, de 120 à 125 livres; baillarge, de 128 à 130 livres.

Eau-de-vie de la Rochelle, de 122 à 123 liv.; eau-de vie de Saint Martin, de 125 à 130 livres.

Sel de chaudieres de Seudres, 860 liv.; ſel de Saint Martin, de 990 à 1000 livres.

Sucre brut, de 24 à 30 liv.; ſucre blanc troiſiéme ſorte, de 44 à 45 liv.; ſucre en pains, 72 liv. 10 ſols; café de Saint Domingue, de 16 ſols 6 den. à 17 ſols 6 den.; rocou, de 1 liv. 3 ſols à 1 liv. 4 ſols; indigo cuivré, de 5 liv, 15 ſols à 6 livres.

DE MARSEILLE.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 23 au 31 Janvier 1769, il eſt entré dans ce Port 39 Bâtimens François & 18 Etrangers venant de Hambourg, de Londres, du Havre, de Saint Malo, de l'Orient, de Bizerti, d'Alger, du Golfe de Larta, de Toſſa, de Terra Nova, de Port-Vendre, de Morviedre, de Civita-Vecchia, de Saint Florent, de Carthagêne, de Malaga, de Palamos, de Vilaſſar, d'Almerie, d'Alicante, de Gênes, de Bandol, d'Antibes, de Nice, de Luan, de Savone, de Port-Maurice, de Cette, de Saint Feliou, d'Arles, d'Agde, d'Hieres, de Toulon, de Martigues, chargés de différentes eſpeces de marchandiſes; mais parmi ces Navires 3 venoient d'Agde, 1 de Gênes, 1 du Golfe de Larta, 1 de Bizerti, 1 d'Alger, tous chargés de froment & de farines.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 69 Bâtimens François & 27 Etrangers; des premiers, 2 alloient aux Colonies, ſçavoir, le *Duc de Praslin*, Capit. *Jules Gayet* de Marſeille, parti pour le Cap; la *Nayade*, Capitaine *Joſeph Sieuve* de Marſeille, parti pour la Martinique; les autres alloient à la Ciotat, à Toulon, à Agde, à Arles, à Frejus, à Caignes, à Saint Tropès, à Cette, à Narbonne, à Monaco, à Oneille, à Nice, à Antibes, à Gênes, en Corſe, à Saint Reme, en Sardaigne, à Cagliari, à Bandol, à Luan, à Borme, à Livourne, à Naples, à Carrara, en Sicile, à Palerme, à Barcelonne, au Levant, en Syrie, à Smyrne, à Cadix, à Saint Nazaire & à Roterdam, chargés de diverſes marchandiſes d'épicerie, droguerie, quincaillerie & autres.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce rue Traverſiere, 1769.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont Saint Michel, 1769.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Mardi 28 Février.

AGRICULTURE.

SUITE DES OBSERVATIONS

DE M. WALLERIUS,

Sur l'art d'avancer la vertu multiplicative des ſemences.

L'ARTICLE que nous préſentons eſt la réponſe que M. Wallerius fait à la ſeconde queſtion qu'il avoit propoſée, & qui conſiſtoit à examiner, *s'il eſt utile d'amolir les ſemences avant que de les jetter en terre ?*

M. Wallerius convient que les petites racines & le germe s'ouvrent plus commodément un paſſage à travers les membranes des ſemences lorſqu'elles ſont tendres, que lorſqu'elles ſont dures ; il penſe auſſi que les ſucs nutritifs s'inſinuent avec plus de facilité dans les ſemences quand leurs enveloppes ſont amolies & que leurs pores ſont plus ouverts, & que par conſéquent il paroîtroit qu'on ne devroit pas mépriſer la méthode d'amolir les ſemences ; *mais ne peut il pas réſulter de cette méthode un grand nombre d'inconvénients très-conſidérables & difficiles à prévenir ?* C'eſt ce que notre Auteur va examiner.

Les ſemences amolies ſont expoſées à être facilement corrompues ou détruites par les viciſſitudes des ſaiſons. Une trop grande chaleur peut enlever toutes les parties aqueuſes des terres & des ſemences mêmes ; celles-ci perdant alors plus qu'elles ne peuvent acquerir, ſe deſſecheront, languiront & périront enſuite. S'il ſurvient du froid, l'eau contenue dans ces ſemences ſe gelera, & cauſera la rupture des vaiſſeaux. Trop d'humidité aerienne fera étendre les vaiſſeaux & les corrompra. D'ailleurs une grande abondance d'eau peut ôter autant de vertu aux ſemences qu'elle peut leur en communiquer, à moins qu'on ne procède dans cét amoliſſement avec toute la circonſpection poſſible. Car ſi on laiſſe les ſemences aſſez long-temps dans l'eau, pour qu'elles ſe gonflent, cette eau doit néceſſairement leur ôter quelque choſe de leur vertu, comme l'indiquent le goût & l'odeur de l'eau dans laquelle ces ſemences ont trempé.

Je trouve très-ridicule, dit M. Wallerius, le ſecret de vouloir procurer de la fécondité aux ſemences, en faiſant tremper celles qui ſont deſtinées à être miſes en terre, dans de l'eau où l'on a fait bouillir des ſemences d'une même eſpece, comme ſi l'eau tiroit de celles-ci toute leur vertu, & pouvoit la leur communiquer par une opération contraire. Mais, pour revenir à la méthode en général d'amolir les ſemences, je penſe, continue M. Wallerius, que cet amoliſſement, ménagé avec prudence, *eſt utile à certains égards, mais en même temps qu'il eſt très-dangereux.* Je conviens, ajoute-t-il, qu'on a fait ſur l'amoliſſement un grand nombre d'expériences qui ont eu un heureux ſuccès ; mais cette réuſſite doit être attribuée ou à la ſaiſon favorable qui a fait que les plantes n'ont point été deſſechées par une trop grande chaleur, ni détruites par

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

le froid, ni corrompues par l'humidité; ou à la bonté du terrein qui s'eſt trouvé aſſez gras pour fournir aux ſemences une nourriture ſuffiſante, & pour conſerver plus longtemps une humidité convenable; ou enfin à l'habileté du Cultivateur qui a ſçu, par l'arroſement, prévenir une trop grande ſechereſſe.

M. Wallerius paſſe enſuite à l'examen des différentes méthodes employées pour procurer de la fécondité aux ſemences par l'immerſion. On verra dans la Gazette ſuivante ce qu'on peut adopter & ce qu'il eſt eſſentiel de rejetter. Toutes ces différentes matieres avoient beſoin d'être éclaircies, pour détruire une infinité d'opinions contraires à la bonne Agriculture. Les Cultivateurs doivent ſçavoir gré à M. Wallerius d'avoir employé une partie de ſes talens à un objet auſſi utile. On doit auſſi avoir une véritable obligation à celui qui a fait la traduction de cet Ouvrage. Les articles qui nous reſtent à publier ſont très-intéreſſants, & achevreont de répandre la lumiere ſur une matiere auſſi importante, & qui ſe trouvoit obſcurcie par l'eſprit de ſyſtême.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix commun du pain & des fourrages pendant le mois de Janv. 1769, dans les GE'NE'RALITE'S *de*

AIX.				ALSACE.				LYON.				VALENCIENNES.			
Lieux des Marchés.	Prix			Lieux des Marchés.	Prix			Lieux des Marchés.	Prix.			Lieux des Marchés.	Prix.		
	l.	s.	d.		l.	s.	d.		l.	s.	d.				
Aix.	35	10	4	Béfort.	20	2	6	Lyon.	23	6	2	Aveſnes.	28*	10	
Arles.	32	1	1									Bavey.	23	12	6
Digne.	26*	18	8	Colmar.	19	11	11					Bouchain.			
Draguignan.	32	6	2					Montbriſon.	19*		13	Cambray.	26	13	4
Graſſe.	30	9	1	Haguenau.	18	17						Condé.	28		
Marſeille.	38*	8		Landau.	15*	4	4					Givet.	25		
Pertuis.	35	8	4	Scheleſtat.	19	18	9					Landrecy.	28	9	10
Siſteron.	28	2	6	Strasb.	20*	2	8	Roanne.	24*	7	6	Mariembourg.	23	4	6
				wiſſembourg.	17	6	8					Maubeuge.	23	16	3
												Philippeville.	22*	10	
								St. Etienne.	24	1	11	Queſnoy.	27		
												St. Amand.	27	13	1
												Valencien- nes.	27		
Prix Communs.				Prix Communs.				Prix Communs.				Prix Communs.			
From. le ſep.	32	8		From. le ſep.	18	14	10	From. le ſep.	22	16	5	From. le ſep.	25	19	1
Pain la liv.		3	6	Pain la liv.		2	6	Pain la liv.		3	1	Pain la liv.		3	2
Avoine le ſ.	13	4	3	Avoine le ſ.	8	3	7	Avoine le ſ.	7	5	8	Avoine le ſ.	5	11	11
Foin le q.	4	2	11	Foin le q.	2	7	3	Foin le q.	3	4	10	Foin le q.	1	13	4
Paille le q.	1	18	7	Paille le q.	1	3	10	Paille le q.	1	7	6	Paille le q.		17	7

RIZ ÉCONOMIQUE

DE LA PAROISSE S. ROCH, A PARIS.

Quantité des matieres qui entrent dans le Riz économique, & leur prix, ſuivant le marché de Paris.

	Quantité.	*Prix.*
Riz à 6 ſols la livre,	20 liv.	6 liv.
Pommes de terre, à 9 den. la liv. 72 l. 60	préparées	2 14 ſ.
Pain, à 3 ſols 6 den. la liv.....	20	3 10
Carottes, à 6 den. la liv.....	14	7
citrouille ou potiron,	10	6
Navets, à 1 ſ, 9 d. les 2 bottes, 8 bottes,	15	7
Beurre fondu, à 12 ſols la liv.....	4	2 8
Sel, à 12 ſ. la liv...	4	2 8
Eau, 9 ſeaux peſant 33 liv. chaque,..	297	4
Bois, le dixième de la voie, à 18 liv.		1 16
	444 liv.	20 liv.

Maniere d'appréter ce Riz.

Verſez ſept ſeaux d'eau dans la marmite, couvrez-là ; allumez le feu le ſoir, faites bouillir à gros bouillons ; prenez à deux repriſes différentes un ſeau de cette eau bouillante ; lavez-en le Riz, rincez-le à l'eau fraîche ; mettez-le dans la marmite ; moderez le feu en le couvrant ; laiſſez le mitonner toute la nuit. Le lendemain, ajoutez les matieres ſuivantes préparées la veille, ainſi qu'il ſuit.

Faites tremper pendant une demi-heure les pommes de terre dans de l'eau chaude ; agitez-les enſuite avec un balai ras ou uſé, afin d'en ôter exactement toute la terre ; rincez-les à l'eau fraîche ; faites-les cuire & les couvrez, afin que l'eau les ſurnageant, elles cuiſent également. Lorſqu'elles ſeront cuîtes, ôtez la chaudiere de deſſus le feu ; inclinez-là, en contenant les pommes de terre avec le couvercle, pour verſer ainſi toute l'eau ; jettez les enſuite toutes chaudes dans un mortier, auge, ou autre uſtenſile ſuffiſant pour contenir la quantité de ces pommes de terre ; pilez-les ſur le champ, autrement il y auroit de la perte ; réduiſez-les en bouillie le plus exactement qu'il ſera poſſible, verſez un ſeau & demi d'eau ; délayez, broyez & paſſez les enſuite à la paſſoire, ainſi que pour faire de la purée de pois, en ajoutant à fur & meſure un demi-ſeau d'eau tiéde.

Faites cuire les navets, ratiſſés & coupés à l'ordinaire, pendant une heure & demie au plus, parce qu'ils rougiroient ; retirez-les avec une écumoire ; pilez & les réduiſez en bouillie, ſans paſſer.

Faites cuire dans un ſeau d'eau les carottes ratiſſées & coupées par rouelles, & le potiron mondé & coupé par tranches ; pilez-les enſuite, délayez & paſſez avec leur eau, qui eſt fort douce & agréable : celle des navets n'eſt pas bonne, ainſi qu'on l'a éprouvé.

Les carottes ſuppléent, livre pour livre, au défaut de potirons, même de navets.

Rallumez le feu à ſix heures du matin ; mettez dans le Riz toutes les matieres préparées, quatre livres de bon beurre fondu, & quatre livres de ſel diſſous dans de l'eau chaude ; remuez avec une ſpatule de bois, afin de bien mêler le tout enſemble ; faites mitonner. A huit heures & demie, mettez dans la marmitte vingt livres de pain de froment, raſſis & coupé tel que pour la ſoupe ; remuez, & à neuf heures ſervez.

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

AVIS

Aux Cultivateurs.

Les ſieurs Jacques Sauvalle & Compagnie, Aſſociés de la Société royale d'Agriculture de Paris, au Bureau de Sens, rue Couverte à Sens, ont ouvert le 15 de ce mois la vente des boutures de peupliers d'Italie ou de Lombardie, qu'ils débitent annuellement dans leurs pepinieres depuis ce temps juſqu'à la fin d'Avril. Ces Boutures ſont fraîchement coupées, choiſies ſur des ſujets deſtinés uniquement à cet uſage, de branches nouvelles, & d'un an, bien vigoureuſes, emmouſſées & emballées avec le plus grand ſoin ; elles ne coûtent, ſans autres frais d'emballage, que 20 liv. le mil-

lier. Ils indiquent les moyens néceſſaires pour les planter avec ſuccés, & les précautions particulieres qu'on prend dans cet établiſſement conſidérable où l'on cultive toutes ſortes d'eſpeces d'arbres, garantiſſent ces boutures des inconvéniens du trajet dans quelqu'endroit qu'on les envoie.

On trouve dans cette pepiniere des plants de peupliers de Lombardie, de deux pieds enracinés, à 1 ſol le pied; de deux à trois pieds, à 2 ſols; de trois à quatre pieds, à 4 ſols; de cinq à ſix pieds, à 5 ſols, & ainſi juſqu'à 1 liv. le pied.

On y trouve auſſi des arbuſtes de toutes eſpeces, des platanes d'Orient & d'Occident, des eſpeces annoncées dans la Lettre de M. Buc'hoz, de différentes hauteurs, depuis 15 ſols le pied juſqu'à 3 liv.

Des acacia tiges de 4 à 6 pouces de tour, eſpeces d'arbres d'alignemens à fleurs blanches très-odorantes, dont les feuilles ſont excellentes pour la nourriture des beſtiaux, le bois propre à la Menuiſerie, au tour, à la charpente & à quantité d'ouvrages. Cet arbre devient très-grand, donne des planches magnifiques & qui reçoivent le plus beau poli.

On peut s'adreſſer à Paris à M. *de la Montagne*, Huiſſier-Priſeur, rue Saint Antoine, vis-à-vis la rue Geoffroy-Lanier.

GRAINS ET FARINES A PARIS.

Etat des différens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Mercredi 15 juſqu'au Samedi 18 Février 1769.

Il eſt arrivé à la Halle 20 muids 1 ſept. de froment, 4 muids 2 ſeptiers de ſeigle, & 307 muids 8 ſept. de farines; il reſtoit de l'autre marché 187 muids de froment, 29 muids 8 ſeptiers de ſeigle, & 832 muids de farines, ce qui a fait 215 muids 1 ſeptier de froment, 33 muids 10 ſeptiers de ſeigle, & 1139 muids 8 ſeptiers de farines.

Il n'eſt rien arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve; mais il reſtoit 146 muids de froment du marché précédent

Le Samedi 18 Février, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1194 muids 8 ſeptiers tant froment que ſeigle & farines. Il y en a eu de vendu 388 muids 1 ſeptier; de ſorte qu'il en eſt reſté 1146 muids 6 ſeptiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 25 à 33 ℔; le ſeigle, de 18 ℔ 10 ß à 20 ℔ 10 ß; le froment a été vendu à la Grêve, de 25 à 33 ℔ 17 ß 6 ₰ *le ſeptier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 2 ℔ 8 ß 3 ₰ à 2 ℔ 15 ß 6 ₰ le *boiſſeau*; les farines de remoulage, de 1 ℔ 11 ß 9 ₰ à 18 ß 3 ₰ auſſi le *boiſſeau.*

Le pain blanc de Goneſſe de 3 ß 6 ₰ à 3 ß 7 ₰ ½ la *liv.* idem de Paris, idem; pain bis blanc de Goneſſe, de 3 à 3 ß 3 ₰; id. de Paris, de 3 ß 3 ₰ à 3 ß 6 ₰; pain bis clair, de 3 ß à 3 ß 3 ₰; pain bis de Paris, de 2 ß 9 ₰ à 3 ß.

COMMERCE.

COMPAGNIE DES INDES.

Prix courant des Marchandiſes qui ont été vendues à l'Orient le 16 Déc. 1768.

SÇAVOIR:

SAnas de Jougdia, de 11 à 11 aun. 1 quart, ſur 5 6 à 7 huit.
1 S I à 19 l. 18 ſ.
Dito de 11 à 11 aunes & demie, ſur 5 ſix & plus.
A A S 1 à 21 l. 17 ſ.
Dito Monepour, de 9 & demie à 10 aunes, ſur 5 ſix.
2 S M F à 22 l. 3 ſ.
7 idem, à 27 l. 6
8 idem, à 30 l. 6 ſ.
9 idem, à 32 l. 5 ſ.
A 4 S M à 24 l. 4 ſ.
5 idem, à 26 l. 11 ſ.
6 idem, à 28 l.
7 idem, à 30 l. 13 ſ.
8 idem, à 33 l. 1 ſ.
9 idem, à 38 l.
Dito de 12 aunes, ſur près de 5 6.
2 S M F à 26 l. 17 ſ.
Dito de 9 & demie à 10 aunes, ſur 5 ſix.
10 S M F à 32 l.
Dito Bourom, de 9 aunes & demie ſur 3 quarts.

2 S B R à 25 l.
3 idem, à 26 l.
4 idem, à 27 l. 4 ſ.
5 idem, de 27 l. 6 ſ. à 27 l. 8 ſ.
6 idem, de 29 l. 17 ſ. à 29 l. 18 ſ.
7 idem, à 25 l. 1 ſ.
Dito Horipal, de 9 aunes & demie, ſur 3 quarts.
A 1 S H à 20 l. 5 ſ.
2 idem, à 21 l. 4 ſ.
3 idem, à 23 l. 4 ſ.
Dito Balacor, de 9 à 9 aun. & dem. ſur 5 ſix.
6 S B à 32 l.
7 idem, à 32 l.
Hamans Jougdia, de 9 à 9 aune & demie, ſur 1 aune 1 huitième à 1 ſixième.
2 H I à 23 l. 8 ſ.
3 idem, à 25 l. 14 ſ.
A 1 H I à 23 l. 2 ſ.
2 idem, à 24 l. 3 ſ.
3 idem, à 26 l. 2 ſ.
4 idem, à 27 l. 13 ſ.
E H I à 23 l. 4 ſ.
D idem, à 23 l. 15 ſ.
C idem, à 24 l. 13 ſ.
B idem, à 27 l. 7 ſ.
A idem, à 28 l. 16 ſ.
Dito Chandepour d'idem, ſur 1 aune 1 huitième.
1 H C H à 22 l. 19 ſ.
2 idem, à 24 l. 8 ſ.
3 idem, à 25 l. 15 ſ.
A 1 H C H à 22 l. 13 ſ.
2 idem, à 23 l. 13 ſ.
3 idem, à 26 l. 5 ſ.
4 idem, à 29 l. 3 ſ.
Dito, Hanrial, d'idem ſur idem.
A H F à 22 l. 13 ſ.
1 idem, de 24 l. 1 ſ. à 24 l. 5 ſ.
2 idem, de 25 l. 2 ſ. à 24 15 ſ.
3 idem, à 30 l. 3 ſ.
4 idem, de 30 l. 12 ſ. à 30 l. 15 ſ.
5 idem, à 37 l, 3 ſ.
6 idem, de 36 l. 10 ſ. à 37 l. 3 ſ.
7 idem, de 38 l. à 38 l. 16 ſ.
8 idem, à 44 l.
A 9 H F à 51 l. 12 ſ.
10 idem, à 51 l. 12 ſ.
9 H à 42 l. 10 ſ.
10 idem, à 47 l. 7 ſ.
A 14 H F à 50 l. 16 ſ.
15 idem, à 49 l. 6 ſ.
16 idem, à 54 l. 2 ſ.
17 idem, à 55 l. 11 ſ.

OBSERVATIONS

Sur les Pompes de M. de Liniere.

Le Traité des deſcriptions, propriétés & figures gravées en taille douce des Pompes ſans cuirs de l'invention de M. d'Arles de Liniere, que nous avons annoncé ſommairement dans nos Gazettes N.° 105 de 1768, & N.° 1 & 2 de la préſente année, avec copie du tarif du prix de ces diverſes Pompes, mérite un détail plus ample. Cet Ouvrage eſt écrit avec la plus grande ſimplicité, & mis à la portée d'être intelligible pour les perſonnes les moins verſées dans ces matieres. L'Auteur a le privilége excluſif du Roi, regiſtré au Parlement, & celui de preſque toutes les Puiſſances de l'Europe. Le Gouvernement, pour s'aſſurer de la réalité des avantages annoncés, a fait faire divers examens & expériences de ces Pompes par ſix Membres choiſis de l'Académie royale de Paris, & par les principaux Officiers de la Marine du Roi : à la ſuite de ces expériences, la Manufacture de ces Pompes a été érigée en Manufacture royale, avec ſes priviléges, & M. le Duc de Praſlin, Miniſtre & Secretaire d'Etat au Département de la Marine, a paſſé un marché à l'Auteur, pour fournir les vaiſſeaux du Roi de ſes Pompes à épuiſement, & ſes Pompes à incendies pour la conſervation des magaſins & arſenaux de Sa Majeſté dans ſes Ports.

Par cette invention, eſt enfin trouvée l'heureuſe poſſibilité d'avoir des Pompes ſans garnitures de cuirs. Les piſtons des Pompes uſitées, particulierement de celles pour les incendies & arroſemens, peuvent avoir & ont ordinairement leurs cuirs ſoigneuſement appropriés par l'Artiſte, lorſqu'il en fait l'épreuve en les livrant ; elles jouent alors à merveille, mais bien-tôt néceſſairement ces cuirs ſe renflent ou ſe deſſechent, ils s'uſent par les frottemens, leur premiere juſteſſe étant perdue, ou étant mutilée par les ordures, par les ſables, il faut en ſubſtituer d'autres. Ces opérations ſont praticables à Paris ou dans quelques grandes Villes, où des perſonnes prépoſées pour veiller à la ſûreté des Pompes publiques, entendent cette beſogne dont elles s'acquittent pour l'ordinaire très-bien ; mais dans la plupart des Villes de Province, dans les cam-

pagnes, où trouver des Ouvriers capables de réparer ces inconvéniens, qui rendent tout à-coup ces Pompes à peu près inutiles. On voit au reſte que les inconvéniens qui naiſſent des cuirs ſont impoſſibles avec des Pompes ſans cuirs : d'ailleurs elles ne ſont pas plus cheres, & même moins cheres que les Pompes ordinaires, & leur durée eſt, pour ainſi dire eſtimée ſans fin (*a*).

L'Auteur déclare dans ſon Traité, que la grande ſupériorité de ſes Pompes étant conſtatée de la maniere la plus ſolemnelle, il n'entrera dans aucune eſpece de diſſertation pour répondre aux clameurs des Faiſeurs de Pompes ordinaires, alarmés des avantages de cette nouvelle invention. En effet, que réſulteroit-il de ces diſſertations ? Un temps perdu à réprimer des propos dictés par le fiel de l'envie. L'affaire de l'Auteur eſt jugée, pourquoi entreroit-il dans des diſſertations illuſoires, qui ne pourroient être décidées que par des Juges naturels de ces ſortes de machines, c'eſt-à-dire, par les Mathématiciens, par les mêmes ſçavants Officiers de Marine & Académiciens, qui ont déja reconnu, conſtaté & rendu compte au Gouvernement de la grande ſupériorité des produits, & autres avantages de ces nouvelles Pompes ſur toutes les autres ?

Cet Ouvrage, qui eſt dédié à M. le Duc de Praſlin, ſe trouve à Paris chez l'Imprimeur du Roi, rue S. Jacques, & à la Manufacture royale des Pompes de la Marine du Roi, rue neuve Saint Gilles au Marais, près le Boulevard.

(*a*) *Voyez notre Gazette N.° 4 de cette année.*

COURS DES CHANGES

A

PARIS. 22 Février 1769.		MARSEILLE. le 15 Fév. 1769.		CADIX. le 7 Fév. 1769.		AMSTERDAM le 20 Février.	
Amſterdam,	55 1 8e	Londres,	31 ¼	Paris,	76	Paris,	54 ⅛
Lond.	32	Amſt.	54			Hamb.	33 5 16e
Hambourg,	182	Cadix,	15 4	Amſt.	95 ¼	Lond.	34 5 4
Madrid,	14 19 6	Madrid,	15 5 6			Madrid.	93 ¾
Cadix,	14 18 6	Livourne,	97 ⅝	Lond.	40	Cadix.	93 ⅝
Livourne,	95 ½ à ¾	Naples	1 86 ¼	Madrid.	au pair	Lisbonne	45 ¾
Lyon,	au pair.	Gênes,	95 ¾			Gênes,	85 ⅛
		Paris,	1 ½ p. ⅝ b.			Livourne,	86 5 8e
		Lyon.	1 p ⅝ b.				
		Montpellier	1 p ⅝ b.				
		Piaſtres,	49 5				

AVIS

Sur l'Exploitation des Mines d'Alſace.

La deſcription circonſtanciée que fait l'Encyclopédie (vol. 1, art. *Alſace*) de la richeſſe & du nombre des mines de cette Province, ſituées Paroiſſe de Giromagny, a engagé quelques Particuliers de cette Ville, qui ont à leur tête une perſonne très au fait de ces ſortes de travaux, de prendre ſur cette exploitation toutes les informations poſſibles. Leurs recherches les a ſatisfaits au point qu'ils ont voulu eſſayer en petit ce qu'elles pourroient faire en grand, lorſqu'après avoir raſſemblé & formé des Ouvriers de toutes eſpeces, & décombré quelques-uns des anciens travaux, ils pourroient, avec le ſecours d'un nombre ſuffiſant d'Aſſociés, remettre ſur pied toutes ces mines fameuſes, qui faiſoient autrefois une riche portion du patrimoine des Archiducs.

Ils ſont actuellement en état de faire voir très-clairement dans cette entrepriſe, qui leur paroît avantageuſe à tous égards, & où déja, en faiſant leurs recherches & leurs décombremens, ils ont fait fabriquer depuis trois ans, environ, pour près de quarante mille livres d'argent, de cuivre & de plomb.

En conſéquence, ils offrent à ceux qui ſe ſentiroient portés d'inclination à entrer dans cette affaire, de faire avec eux un fonds total diviſé en vingt ſols, dont chaque ſol ſera de 15000 liv. Ces fonds ne ſe fourniront point, quant à préſent; ce ſera la Compagnie aſſemblée qui jugera & déterminera elle-même la portion de fonds à fournir à la caiſſe, aux époques qu'elles ſtatuera & ſur l'emploi qu'elle en arrêtera.

Comme l'exécution du plan de travail à faire, pour remettre ſur pied la totalité de ces mines, demandera environ quatre années, les Intéreſſés ne fourniront leur portion de fonds que ſucceſſivement & ſans preſque s'en appercevoir. On pourra s'intéreſſer pour des demi-ſols de 7500 livres, & même pour des quarts de ſols de 3750 liv. Mais pour éviter la multiplicité d'opinions, on ne convoquera aux Aſſemblées ordinaires que les Propriétaires au moins d'un demi-ſol.

Lorſqu'on ſera ſûr de la quantité ſuffiſante d'Intéreſſés, pour remplir l'objet total des vingt ſols, on fera avertir tous ceux qui auront donné leurs noms & leurs demeures, pour prendre tous enſemble, dans une Aſſemblée générale, les arrangemens convenables, pour donner à la Compagnie une forme légale & ſubſiſtante. C'eſt dans cette Aſſemblée qu'on communiquera le plan d'opérations, d'après l'occupation duquel la premiere fourniture du fonds ſera arrêtée.

On occupe actuellement un grand nombre d'Ouvriers qui travaillent ſur des ouvrages de préparation qui conduiſent ſur d'anciens filons bien connus, & pluſieurs ſeront achevés dans le courant de cette année.

Le traité auquel on invite de ſe joindre eſt de vingt-cinq ans, dont il y en a trois d'écoulées; mais on pourra facilement obtenir une prolongation dès-à-préſent. Rien ne manque à cette exploitation de toutes les choſes dont il faut ailleurs s'approviſionner à grand prix: il y a 2294 arpens de bois, tant en taillis qu'en futaie, uniquement deſtinés & affectés aux beſoins généralement quelconques de cette exploitation; on n'en paye uniquement que la façon & la voiture. Il y a Eſſayeur, Raffineur, Affineur, Maître de fourneau, Fondeurs, Forgeurs, Mineurs, Commis, &c. une belle & grande Fonderie garnie de ſept fourneaux différens, bocards, lavoirs, magaſins, angars, halles à charbon, &c. des bâtimens ſuffiſans pour les Commis & Employés, le tout en très-bon état, & remis à neuf, &c. des pompes de cuivre du ſieur de Liniere, qui ont coûté plus de 800 livres chacune, avec des proviſions conſidérables de bois, charbon, poudre, fer, &c.

On donnera ſéparément aux perſonnes qui le deſireront tous les éclairciſſemens poſſibles. Elles s'adreſſeront à Paris chez M. *Caillot*, rue Mêlée au Marais, la ſeconde porte cochere en entrant par la rue Saint Martin, ou à M. le Directeur Général.

Comme le temps eſt précieux dans ces ſortes de travaux, on eſpere commencer dès le mois d'Avril les opérations: ainſi on aſſemblera les membres qui ſe ſeront déclarés d'ici à cette époque, pour entrer dans cette affaire, auſſi-tôt que le nombre ſera complet, au plus tard dans les premiers jours d'Avril. Les ſuccès des mines de Baſſe Bretagne, du Lyonnois, de la Baſſe Navarre, &c. doivent encourager tout vrai Citoyen, qui cherche à augmenter ſa fortune par des richeſſes qui ne laiſſent aucun ſoupçon ſur leur acquiſition, aucuns remords dans la jouiſſance, en procurant la ſubſiſtance de plus de deux cents familles qui ſe conſacrent à ces travaux épineux.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 25 Février 1769.*

	liv.	s.	d.	
Or de Portugal, à . .	714			marc.
Du Mexique à . . .	706			
Du Perou à	698			
Les guinées à	712			
Ducats à	97	15		once.
Or fin à 23 k. 31. 32 à .	99	10		
Or à 20 karats à . . .	84			
L'argent à 11 d. 20 g. à .	54	5		marc.
Idem à 11 d. 10 g. à . .	52	5		
Piaſtres, ...	49			

FINANCES.

SUITE de l'Indication des jours de Payement en chaque Mois.

TROISIEME LOTERIE ROYALE.

Juin 1769.

Vendredi 2..	de N°.	618016.	à ...193.
Lundi... 5.....		...194	à ...389.
Mercr... 7.....		...390	à ...606.
Vend.... 9.....		...607	à ...809.
Lundi ..12.....		...810	à 619023.
Mercr...14.....		619024	à ...232.
Vend...16.....		...233	à ...433.
Lundi ..19.....		...434	à ...636.
Mercr...21.....		...637	à ...851.
Vend...23.....		...852	à 620099.
Lundi ..26.....		620100	à ...323.
Mercr...28.....		...324	à ...461.
Vend...30.....		...462	à ...653.

Juillet 1769.

Lundi .. 3.....	620654	à 620890.
Mercredi 5.....	...891	à 921112.
Vend... 7.....	621114	à ...333.
Lundi ..10.....	...335	à ...582.
Mercr...12.....	...583	à ...808.
Vend...14.....	...809	à 622023.
Lundi...17.....	622024	à ...251.
Mercr...19.....	...252	à ...475.
Vend...21.....	...476	à ...693.
Lundi ..24.....	...694	à ...932.
Mercr...26.....	...934	à 623145.
Vend...28.....	623146	à ...375.
Lundi ..31.....	...376	à ...898.

Août 1769.

Mercredi 2.....	...599	à ...805.
Vendredi 4.....	...806	à 624016.
Lundi .. 7.....	624018	à ...258.
Mercredi 9.....	...261	à ...485.
Vendred.11.....	...486	à ...703.
Vendred.18.....	...704	à ...914.
Lundi ..21.....	...915	à ...995.
Mercred.23.....	...996	à 625153.
Lundi ..28.....	625154	à ...342.
Mercred.30.....	...343	à ...555.

Septembre 1769.

Vendredi 1.....	...556	à ...761.
Lundi .. 4.....	...762	à ...979.
Mercredi 6.....	...981	à 626194.
Lundi ..11.....	626196	à ...395.
Mercred.13.....	...396	à ...614.
Vendred.15.....	...615	à ...836.
Lundi ..18.....	...837	à 627044.
Mercred.20.....	627045	à ...253.
Vendred.22.....	...254	à ...446.
Lundi ..25.....	...447	à ...668.
Mercred.27.....	...669	à ...882.

Paiement des Rentes sur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Proc. p^r. J. 1769.
L'Empereur,	1^re.	C.	2
Fauveau,	7^e.	B.	3
Radix pere,	33^e.	C.	1
Drouet,	35^e.	J.	2
D'Eaubonne,	37^e.	G.	1
Meulan,	44^e.	H.	1
Rouillard,	58^e.	E.	2
Desplaces,	61^e.	E.	1

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Fév. 1769.	*Jeudi 23.*	*Vendredi 24.*	*Samedi 25.*
Ac. des Indes.	1162 ½ 60		1155
Emp. de la Com.			423
Prom. à 5 p ⅝.	22.		20.
Prom. à 4 p ⅝.	43 ¾		43 ¾
Ac. des Fermes.	847 ½		850
Amortissement.			
2 s. p. l. du Dix.	8		
3e. Loterie.	2 ½		3
Annuités.	300		300
Coup. d'An.	60	FESTE.	60
Emp. de 50 mil.			39 ½
Emp. de 30 mil.	45		45
Col. 1759.			
Canada.	49		49
4e. L. Epoques.	14		14
Nouette.	44		44
Ac. de la caisse			1027 ½
Bill. de la Com.			
CONTRATS.			
tirage de la C.	2e 415 3e 385		5e 360.
Sur la Ville			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 17.

DU HAVRE.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU 13 au 20 Février 1769, il eſt entré dans ce Port 7 Navires François & 5 Etrangers, ſçavoir, des François, la *Bien Aimée*, Cap. *Meſtemacker* de Dunkerque, venant de ce même Port chargé de ſeigle, de lin & de graine de lin; le *Saint François* (*), Capitaine *Garnier* de Bordeaux, venant de Marſeille avec ſavon, eau de vie & huile; l'*Oiſeau*, Capitaine *Moreau*, venant de Pont-l'Abbé; la *Providence*, Capit. *Orſonneau*; le *Bien Aimé*, Capitaine *Duan* de Vannes, venant de Quimper comme le précédent; la *Notre Dame de Pitié*, Capitaine *Reſto*, venant de Pinmarch, chargés tous quatre de froment; ſçavoir; le premier de 48 tonneaux, le ſecond de 54, le troiſième de 135 & d'un petit grenier de ſeigle, le quatrième d'un grenier de froment; l'*Eſpérance*, Capitaine *Pierre Barbedienne*, venant de Dahouet chargé de froment; des Etrangers, les *Trois Sœurs*, Capitaine *Roſt* de Bergues en Norwege, venant de ce même endroit chargé de maqueaux ſalés; le *Polomack*, Capitaine *Hoir*, Ecoſſois, venant de Glaſcow avec 368 boucauts de charbon pour Paris; *Deux Jeunes Geelen*, Capitaine *Sybrand de Haas* Hollandois, venant de Konigsberg chargé de 160 tonneaux de ſeigle; le *Commerçant de Hull*, Capitaine *Plant* Anglois, venant de Londres chargé de farines & de bled; l'*Elizabeth*, Capitaine *Craidfort* de Dundée en Ecoſſe, venant de ce même endroit chargé d'un chargement de bled.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 12 Navires François & 11 Etrangers; ſçavoir; des François, le *Diligent*, Capitaine *Hus*, allant à Londres chargé de différentes marchandiſes priſes à Rouen, & d'environ 5500 livres d'indigo embarqué au Havre; la *Diligente*, Capitaine *Leclerc*, allant à Bayonne chargé de lin crud & de toile de lin; le *Saint Pierre*, Capit. *Delaſalle*, allant à Cadix chargé de différentes marchandiſes de mercerie, bijouterie & quincaillerie; le *Jean Jacques*, Capitaine *Stablier*, allant à Cette chargé de 1100 mines d'avoine, la *Marie Félicité*, Capitaine *Lejeune*, devant paſſer par Cherbourg, allant à Breſt chargé de bois de conſtruction; l'*Union*, Capitaine *Germain*, allant à Cherbourg chargé d'une petite partie de marchandiſes; l'*Aimable Thereſe*, Capitaine *Pottier*; l'*Aimable Julie*, Capitaine *Bouteillé*, allant tous deux à la Rochelle chargés de plâtre; l'*Eliſabeth*, Capitaine *Chiquet*; la *Bonne Eſpérance*, Capitaine *Denis*, allant tous deux a Bordeaux avec plâtre, verres à vîtres & autres marchandiſes; le *Jean Baptiſte*, Capit. *Calvée*, allant à Vannes; l'*Africain*, Capitaine *Lecerclé*, allant à Grandville ſur leſt; des Etrangers, la *Notre Dame de Barquiera*, Capitaine *Santelizes* Eſpagnol, allant à Bayonne avec toile de lin & lin crud; la *Dame Eliſabeth*, Capitaine *Janſſen* Hollandois ainſi que les ſuivants, allant à Hambourg avec ſucre & café; l'*Eſpérance*, Capitaine *Cornelis Ris*, allant à Terveer ſur leſt; la *Dame Sophie*, Capitaine *Geert*; la *Vigilance*, Capitaine *Direk*; la *Dame Gertrude*, Capitaine *Suyger*; la *Catherine Conſtance*, Capitaine *Everts*; la *Demoiſelle Marguerite*, Capitaine *Pieters*; l'*Anne Catherine*, Capitaine *Symons*; la *Marie Galere*, Capitaine *Hofker*; l'*Entrepreneur*, Capitaine *Froſt*, allants a Setuval, à Nantes & à Bordeaux ſur leſt.

(*) *Ce Navire eſt parti de Marſeille depuis le mois d'Août 1768, il a été obligé de faire cinq relâches, ſçavoir; à Malaga en Septembre, au Port Mahon en Octobre, a Sarlingues en Novembre, à Dunkerque en Décembre, & enfin à Dieppe d'où il eſt parti le 12 Février & eſt arrivé au Havre le 13 des mêmes mois.*

DE NANTES.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 10 au 17 Février 1769, il eſt entré dans ce Port 6 Navires François & 6 Etrangers, ſçavoir des François, le *Fort* de 360 tonneaux, Capitaine *Michel*, venant du Cap à la conſignation de MM. *Portier*, chargé de 320 bariques 6 quarts de ſucre terré & tête, 101 bariques de ſucre brut, 168 futailles de caffé, 297 cuirs ſecs en poil; le *Saint Joſeph*, Capitaine *Etienne Aubin*, venant de Barcellonne avec 200 bariques de vin, 160 pièces d'eau-de-vie, anchois, capres, olives & figues; la *Sainte Roſe*, Capitaine, *Yves Orlenes*; la *Marie Françoiſe*,

Mutilé - Mauvaise impression
meilleure copie disponible

Capitaine *René le Thoer*, venent tous deux de Quimper avec cire jaune, ſardines preſſées, avoine & bled noir ; le *Diligent*, Capitaine *Joſeph Chaton*, venant de Breſt chargé de ſuif ; la *Sainte Anne*, Capitaine *François Stephan*, venant de l'Orient avec marchandiſes provenant de la vente de la Compagnie des Indes; des Etrangers, le *Chêne*, Capitaine *Daniel*, en relâche avec eau-de vie ; l'*Induſtrie*, Capitaine *John Wooldridge*, venant d'Oſtende avec alun, piment, riz, eau de vitriol, couperoſe; les *Deux Amis*, Capitaine *Peter Connely*, venant de Watterford avec bœufs & langues ſales ; le *Saint Nicolas Reeneman*, Capitaine *Siefe Roe's*, venant de Lewarde en Friſe ; la *Dame Makona*, Capitaine *Gelmen Pieters Herkament*, venant del'Orient; le *Nouveau Lewarde*, Capitaine *Albert Sikkes*, venant du Havre ſur leſt, ainſi que les deux précédens.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 8 Navires François & 4 Etrangers ; ſçavoir, des François, le *Roi Negre* de 180 tonneaux, Capitaine *Cazal*, allant en Guinée ; la *Marie Claire* de 300 tonneaux, Capitaine *Dupleſſis*, allant à la Martinique ; le *Jeune Henri* de 400 tonneaux, Capitaine *Boullemer*, allant à S. Marc ; la *Jeune Roſalie* de 200 tonneaux, Capitaine *Corbe*, allant au Port au Prince; la *Ville de Léogane* de 300 tonneaux, Capitaine *Tronſon*, allant à Léogane ; le *Lion*, Capit. *Charles Carg*; la *Fortune*, Capitaine *François Berlamont*, allant tous deux à Dunkerque avec vin d'Amont, ſucre brut, café, coton, thé, cacao, rocou, miel, indigo, chanvre & ocre ; la *Grange*, Capitaine *Jean Pelletier*, allant à Marſeille avec ſucre brut, peaux de vaches liſſées & poivre; des Etrangers, la *Notre Dame de Begogne*, Capitaine *Julien de S. Laurent*, allant à Bilbao avec fil teint, vinaigre & fayols ; la *Marie Eliſabeth*, Capit. *Isbram Beerents*, allant à Bruges avec vin Nantois & d'Amont, pruneaux, coton, toile de coton, ſyrop, café, cacao, ſucre brut & terré ; la *Mouche à Miel*, Capitaine *Jacobus Boelmer*, allant à Roterdam avec ſucre brut ; la *Dame Etta*, Cap. *Jean Klaaſen*, allant à Amſterdam avec ſucre brut & terré, indigo, café, quina, bois de Gayac, coton & pruneaux.

DE MARSEILLE.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 7 au 14 Février 1769, il eſt entré dans ce Port, 32 Bâtimens François & 7 Etrangers ; premiers 3 venoient des Colonies ; ſçavoir, des l'*Impromptu*, Capitaine *Louis Bonet* de Caſſis, parti du Fort Dauphin Iſle de Saint Domingue, chargé de ſucre brut ; le *Soleil*, Cap. *P. Blancard* de Marſeille, parti du Cap avec ſucre, café, indigo, &c. ; le *Saint Guillaume*, Cap. Guillaume *Leſage* de Cherbourg, parti de la Guadeloupe chargé de ſucre, café, cacao & coton ; les autres venoient de Gotthembourg, de Hambourg, d'Amſterdam, de Londres, de Corck, de Dunkerque, de Saint Valery, de Dieppe, de Honfleur, de Saint Malo, de Vannes, de la Rochelle, de Lisbonne. d'Alger, d'Eno, d'Alicante, de Carthagêne, de Tortoſe, d'Almerie, de Barcelonne, d'Agde, d'Arles & de Martigues, chargés de diverſes marchandiſes ; mais parmi ces différens Navires, 6 venoient d'Agde & d'Arles chargés de légumes, farines & bled.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 38 Bâtimens François & 18 Etrangers ; des premiers, le Navire le *Mentor*, Capitaine *Jean François Bacarel* de Toulon, alloit au Cap ; les autres alloient à Martigues, à Bernes, à Toulon, à Hieres, à Frejus, à Arles, à Agde, à Cannes, à Narbonne, à Cette, à Aiguesmortes, à Nice, à Gênes, en Corſe, à San Remo, à Bandol, à Civita Vecchia, en Eſpagne, à Barcelonne, à Alexandrie, à Tunis, à Mogador, à Morlaix, à Saint Nazaire, à S. Malo, au Havre, à Saint Valery, à Roterdam & à S. Euſtache, chargés de diverſes marchandiſes & épicerie & autres.

NAVIRES EN ARMEMENT

DE DUNKERQUE, *le* 10 *Février* 1769.

Le Navire l'*Eſpérance* de 140 tonneaux, Capitaine *Michel Feliers*, Armateur M. *Robert Cockenpoo*, eſt en charge dans ce Port pour le Cap.

DE NANTES, *le* 17 *Février* 1769.

Les Navires François la *Coriſanthe* Flute du Roi de 500 tonneaux, commandée par M. *Baligin*, Armateur M. *Montaudouin* ; le *Tigre* de 300 tonneaux, Capitaine *le Chevalier de Rannes*, Armateur M. *Eſpivent de la Villeboiſnet* le Chasseur de 300 tonneaux, Capitaine *Morin*, Armateur M. *Richard*, ſont en charge dans ce Port, les deux premiers pour Guinée, & le troiſième pour le Port au Prince.

Il ſe trouve auſſi en charge dans ce même Port 3 Navires Etrangers ; ſçavoir, la *Notre Dame de Begogne* de 80 tonneaux, Capitaine *Jean Angels de Muſquès*, Courtier le ſieur *Gros*, pour Saint Sebaſtien ; le *Dauphin* de 140 tonneaux, Capitaine *Job Frans Hoogerwerf*, Interprète le ſieur *Odiette de la Bauche*, pour Bruges ; la *Bonne Eſpérance* de 90 tonneaux, Capitaine *Jean Jaſſen*, *Knubbe*, Interprète le ſieur *Van Neuron* ; on ne ſçait pas encore la deſtination de ce Navire.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce rue Traverſiere, 1769.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont Saint Michel, 1769.

Mutilé - Mauvaise impression
meilleure copie disponible
best copy available

GAZETTE *D'AGRICULTURE,* COMMERCE, *ARTS ET FINANCES.*

ANNÉE 1769. Du Mardi 7 Mars.

AGRICULTURE.

LETTRE

De M. Ducarne de Trelon.

MESSIEURS,

DEpuis quelque temps on voit MM. Thierriat & *Hic Fame* ſe diſputer dans vos Gazettes ſur le principe de la végétation. C'eſt une queſtion trop intéreſſante pour ne point y prendre part ; car enfin le vrai moyen de parvenir à la perfection de l'art de cultiver, c'eſt de connoître l'opération de la nature en cela, & les matériaux dont elle compoſe ſes ouvrages.

Chacun a là-deſſus ſes idées particulieres ; s'il m'eſt permis de haſarder les miennes, il me ſemble que ce n'eſt ni l'eau ſeule qui fait la végétation, ſuivant M. Thierriat, ni les ſels ſeuls diviſés par les eaux, ſuivant M. *Hic Fame*, ni même tous les deux enſemble ſeuls. Toute la nature entiere, & tout ce dont elle eſt compoſée, me paroît contribuer à la végétation & à la ſubſtance des plantes, ainſi qu'à celle des animaux, puiſqu'on trouve dans les uns & dans les autres tout ce que la nature comporte, juſqu'à du fer ; l'air même s'y amalgame & s'y incorpore, au point, qu'il y en a où il fait la principale ſubſtance. Il eſt comme incroyable qu'un pouce cubique de bois de chêne contienne 256 pouces cubiques d'air.

Suivant M. *Hic Fame*, la terre, & les ſels qu'elle contient, fait preſque ſeule la végétation. Il fait circuler ces ſels dans la terre comme le ſang dans le corps animal, & il forme la végétation de ce qui en vient circuler & de ce qui en reſte à la ſurface. Le moyen de fertiliſer la terre, ſuivant lui, ce ſeroit d'empêcher l'évaporation de ces ſels, & de les arrêter à la ſurface de la terre. Il apporte en preuve un terrein ſurmarché, qui produit plus que celui contigu ; & cela, dit-il, parce que l'évaporation des ſels circulants y a été moindre qu'ailleurs ; & un oignon de narciſſe, qui eſt foible, dans une carafe d'eau placée ſur une cheminée, & qui ſeroit bien plus vigoureux, s'il étoit planté en terre & au grand air.

1°, Un terrein ſurmarché eſt à la vérité plus fertile qu'un autre ; mais j'ai peine à croire que c'eſt parce que l'évaporation des ſels s'y fait moins qu'ailleurs : il y a toute apparence que ce terrein a été amélioré par les graiſſes & les engrais de toutes eſpeces que les paſſants y ont laiſſés. Et loin de croire que l'évaporation des ſels, des ſucs & des huiles de la terre diminuent ſa fertilité, je penſe au contraire que cette évaporation eſt le vrai & principal principe de la végétation.

2°. L'oignon de narciſſe ſeroit ſans doute plus beau, plus fort & plus vigoureux, planté en terre & au grand air, que dans une carafe d'eau placée ſur une cheminée ; mais ce ne ſeroit pas parce qu'il ſeroit planté en terre, mais bien parce qu'il ſeroit en plein air & qu'il en recevroit les influences. L'exemple de cet oignon, & les défauts de toutes les plantes qui ne ſont pas expoſées

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

au grand air, quoique plantées en terre ; ont des preuves contre l'opinion de M. *Hic Fame.*

La végétation tire ſans doute beaucoup de ſubſtance & de nourriture de la terre ; les ſels, les huiles & les ſucs groſſiers & en maſſe qu'elle contient, & que l'eau & le feu diviſent & approprient, y contribuent beaucoup ; & une preuve de cela, c'eſt que les graiſſes & les engrais qu'on y jette lui ſont favorables ; mais ce principe de végétation n'eſt pas le principal ; l'air me paroît être le vrai magaſin & le laboratoire où la nature prépare les matériaux qui ſervent à la végétation & dont elle compoſe les plantes. Une preuve de cela, c'eſt que quelqu'engraiſſée que ſoit une terre, elle ne produit preſque rien, ſi elle ne reçoit les influences de l'air ; & ce qui prouve inconteſtablement que ces influences fourniſſent plus à la végétation que la terre & ſes engrais, c'eſt qu'une terre ſans aucun engrais factice, mais qui recevroit les influences de l'air, produiroit beaucoup plus qu'une terre, quelque bonne & engraiſſée qu'elle puiſſe être, qui ſeroit privée de ces influences.

C'eſt par ces raiſons que M. de Sutieres eſt convaincu par expérience, & qu'il répète ſi ſouvent que ce n'eſt pas la grande quantité d'engrais qui fait la bonne recolte, mais la bonne maniere de cultiver & de préparer la terre, afin de la rendre propre à recevoir & profiter des influences de l'air, & de la garantir de ce qui peut en rendre les effets inutiles. Ce n'eſt guères que par les effets qu'on peut deviner & découvrir les ſecrets de la nature.

On réduit les couleurs à ſept principales, & on les attribue à la lumiere : je ne ſçais s'il n'en eſt pas de même des odeurs, & ſi ce n'eſt pas pareillement l'air qui les compoſe & qui les communique aux plantes.

RÉPONSE

A l'Obſervation ſur les Communes de M. le Solitaire de Paris, par le Solitaire de la Touraine.

Il paroît que M. le Solitaire de Paris n'a pas bien compris la propoſition que j'ai faite à l'occaſion *des Communes* ; car il ne m'auroit pas taxé de peu de réflexion. Je vais lui prouver que j'ai tout peſé lorſque j'ai écrit.

Il dit que ma propoſition peut être avantageuſe dans la Bretagne, dans la Touraine, & généralement dans tous les Pays où il y a beaucoup de landes, & non pas dans ceux où il n'y en a point. Comment concilier ce qu'avance M. le Solitaire de Paris, lorſqu'il dit que les Communes ſont néceſſaires pour le pâturage des beſtiaux ? Penſe-t-il qu'il n'y a pas des beſtiaux dans les Pays de landes ? Il ſe trompe aſſurément ; car il y en a de toutes eſpeces : les Communes ſont donc néceſſaires en tous Pays. Pourquoi conſent-il donc que dans les Pays de landes les Communes n'exiſtent point, pendant qu'il veut qu'elles exiſtent dans d'autres ? Il ignore donc que de tous côtés on arrache les landes, je vais démontrer que dans quelque Pays que ce ſoit, les Communes ne ſont nullement néceſſaires.

Les Communes ne nourriſſent point les beſtiaux, parce que la trop grande quantité qui y vont paître a bien-tôt détruit le peu de fourrage qui peut s'y trouver. Si les Seigneurs s'en emparoient, ce ne ſeroit qu'à condition qu'ils feroient défricher les meilleurs endroits, & il en reſteroit encore beaucoup ; car il y a des cantons qui ſont de leur nature ſi mauvais, qu'ils ne valent pas les frais de défrichement, & ſur-tout quand ce ſont des marais (*a*) ; ce qui reſteroit, ſerviroit de pâturages aux beſtiaux de ceux qui ont droit à la Commune, ainſi que je l'ai dit dans mon premier Mémoire ; le mal

(a) *On a déja fait voir dans pluſieurs de nos Gazettes & Journaux qu'il étoit poſſible de tirer de grands avantages des marais, en les deſſechant, & que cette opération n'étoit point très-difficile. A l'égard des mauvais terreins, il ſera toujours plus avantageux de les défricher & de les mettre en productions quelconques, plutôt que de les laiſſer en friche, puiſque dans cet état, ils ne rapportent pas de quoi nourrir les beſtiaux. Les gens de la campagne, qui n'ont que des mauvaiſes landes pour reſſources, ne peuvent poſſéder qu'une très-petite quantité de bétail ; & les animaux qu'ils élevent dans ces endroits ſont toujours extrêmement maigres, & les vaches fourniſſent très-peu de lait.*

ne ſeroit pas ſi grand que le dit M. le Solitaire de Paris.

Il dit qu'il y a des Pays où les Cultivateurs n'ont pas aſſez de fourrages pour élever leurs beſtiaux, & que s'il n'y avoit plus de Communes, il faudroit qu'ils renonçaſſent à en élever : il paroît que M. le Solitaire de Paris ne connoît pas bien le local de la campagne;car il n'ignoreroit pas que les Communes ſont de mauvaiſes réſſources pour les Cultivateurs. S'ils n'en avoient point d'autres, il leur ſeroit impoſſible de faire travailler leurs beſtiaux, ni même d'en élever; car pour avoir de bons beſtiaux, il faut de bons pâturages, (il ne s'en trouve point dans les Communes) ce qui leur fait un bon tempérament : cela eſt ſi vrai, que ceux de la Normandie, du Poitou, de la Flandre & de la Hollande, où il y a de bons pâturages, ſont ſans contredit les meilleurs, tant pour le travail que pour la nourriture des hommes. Donc les Communes ne ſervent de rien.

M. le Solitaire de Paris ne m'apprend rien, en diſant que le bétail fait la richeſſe d'un Royaume; je le ſçais à n'en pas douter, & par cette raiſon, j'en ai de toutes eſpeces, ſans compter ce que j'aurai par la ſuite, & dont j'eſpere tirer mon principal revenu. Cependant je ne ſuis point à portée des Communes; il n'y en a même point dans mon canton; j'ai cependant de beaux & bons beſtiaux. Donc on peut en avoir ſans les Communes, & même les multiplier. Combien y a-t-il de Pays où il n'y a point de Communes ? Cependant les beſtiaux y ſont en grand nombre. Quand on eſt bon Cultivateur, on ne manque point de fourrages, on a ſoin de s'en procurer de toutes eſpeces. L'Etat ne ſeroit donc point plongé dans la pauvreté, ainſi que le dit M. le Solitaire de Paris, quand les Communes ſeroient défrichées; il en ſeroit au contraire plus riche par les récoltes en grains qu'elles donneroient, & qui ſurpaſſeroient de beaucoup le double du produit des beſtiaux.

Si j'avois l'honneur d'être connu de M. le Solitaire de Paris, il ſçauroit que je ne ſuis point capable de faire des propoſitions qui tendroient à la ruine d'aucuns Etats. Je ne m'occupe dans ma ſolitude qu'à trouver des moyens pour rendre ma Patrie opulente; j'en ai donné des preuves dans mes écrits & par ma conduite : d'ailleurs, je ſuis trop bon Citoyen pour agir autrement.

M. le Solitaire de Paris croit-il de bonne foi que des chevaux élevés dans des Communes ſeroient propres pour la Cavalerie ? Ces ſortes d'éleves ſont ſi chetifs qu'ils ne ſont propres à porter que fort peu de choſes.

M. le Solitaire de Paris donne à entendre qu'au moyen des Communes, les Cultivateurs pourroient avoir de gros troupeaux de moutons : à la bonne heure, s'ils étoient en jouiſſance de belles plaines, cela ſe pourroit; mais ſi ce n'eſt que par rapport aux Communes, ils ne le pourroient point; car la Commune la plus vaſte n'eſt pas capable d'en nourrir facilement une petite quantité, puiſque l'herbe eſt mangée toute l'année juſqu'aux racines par toutes ſortes de beſtiaux, & même par les porcs. Je crois avoir ſuffiſamment démontré que les Communes ne peuvent point être d'une auſſi grande utilité au Public que M. le Solitaire de Paris le prétend; non ſeulement elles ne ſont point utiles, mais elles ſont encore préjudiciables de pluſieurs manieres.

1°. Dans les Communes, toutes ſortes de bêtes y vont paître, juſqu'aux oies qui, par leur fiente & plumes, empoiſonnent l'herbe, ce qui occaſionne des maladies aux beſtiaux. 2°. Tout le monde n'a pas pour les beſtiaux le ſoin qu'il devroit avoir; par cette raiſon, pluſieurs ſont dévorés par la vermine, qui leur occaſionne des maladies qu'ils communiquent aux autres. Outre cela, il peut ſe faire que quelques bêtes ſoient attaquées de maladies contagieuſes; les Habitans ne les enverroient pas moins dans les Communes, & les autres beſtiaux prennent bientôt la contagion. 3°. Il n'y a guères de Communes où il n'y ait des mares pleines d'une eau croupie qui cauſe des maladies peſtilentielles aux beſtiaux qui en boivent. On peut voir les Réflexions de M. Barberet dans ſes Mémoires *ſur la Maladie épidémique des Beſtiaux, imprimés à Paris en* 1766, *pag.* 57 *in*-4°. Les beſtiaux qui vont dans les Communes ſont ſouvent mal gardés; ils ſe battent & s'eſtropient; enfin ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on n'a jamais de beau bétail dans les Communes, quand bien même elles ſeroient de la meilleure eſpece; & cela par toutes les raiſons que je viens de donner. Il

eſt donc plus eſſentiel de ſe procurer de bons fourrages & de bons pâturages.

En ſuivant ma propoſition ſur les Communes, les plus vigilants s'en procureront ; (car certainement les Seigneurs ne les feroient pas toutes défricher) par ce moyen, il n'y auroit dans le Royaume que de beaux & bons beſtiaux, que les Cultivateurs pourroient multiplier ; & par les ſoins qu'ils prendroient d'améliorer leurs pâturages, ils retireroient plus de profit de leurs beſtiaux, qu'ils ne font, lorſqu'ils vont dans les Communes.

Je ne penſe pas que M. le Solitaire de Paris puiſſe refuter ce que j'avance, à moins qu'il ne voulût aller contre l'évidence.

RÉFLEXIONS

Sur l'économie du Riz qui ſe diſtribue à la Paroiſſe de S. Roch à Paris.

On diſtribue ce Riz avec une cuiller qui contient une chopine, meſure de Paris, peſant une livre trois à quatre gros. Ce Riz economique évalué, en achetant tout, ſuivant le marché de Paris, à la ſomme de 20 liv. préparé, donne 408 à 412 rations ou portions ; ainſi chaque portion ne revient pas à un ſol.

L'expérience de trois mois a conſtaté que chaque portion ſuffit, à peu de choſe près, à la nourriture d'un adulte. Ainſi ces 408 à 412 portions équivalent au moins à 400 livres de pain, leſquelles à 3 ſols 6 deniers la livre font la ſomme de . . 70 liv.

De laquelle ſomme déduiſant le prix du Riz économique, ci 20

Il en réſulte une économie journaliere de 50

Perſonne n'ignore que la ſoupe eſt la nourriture la plus ſalutaire & la plus convenable pour le pauvre peuple. Par ce Riz économique, on a le double avantage de ne débourſer que 20 liv. & de donner une nourriture plus ſaine & plus convenable, à une quantité pour laquelle il faudroit débourſer 70 liv. pour l'alimenter ſeulement de pain & d'eau.

Ces motifs de ſanté & d'économie déterminerent feu M. Boyer, Médecin de la Généralité de Paris, &c. à donner une maniere de préparer une ſoupe au Riz pour cette Généralité. Sa recette eſt pour 25 perſonnes, ou de 25 portions, d'une chopine chaque, meſure de Paris, peſant, ainſi que celle de Saint Roch, une livre & quelques gros, de même conſiſtance & également nourriſſante, comme on l'a éprouvé ; mais le Riz de S. Roch eſt plus agréable. Chaque portion, à la maniere de M. Boyer, coûte 2 ſols, ou 10 livres le cent, ſans y comprendre le bois. La portion du Riz économique de Saint Roch ne revient pas tout-à-fait à un ſol ou 5 liv. le cent, en y comprenant le bois.

Chaque portion juſqu'à préſent n'a pas coûté 8 deniers, parce que le Riz qu'on a employé a été donné par le Roi.

On peut apprêter une moindre quantité de cet aliment, en obſervant les proportions & le même ſoin. Cette nourriture ſe conſerve, & on en a mangé du quatrième & cinquième jour, ſans qu'elle eût la moindre altération ; mais en voulant la conſerver, on aura l'attention de la mettre dans des vaiſſeaux de terre, & de la faire réchauffer à petit feu, en y mêlant un peu d'eau avant que d'en faire uſage.

CERTIFICAT.

NOUS ſouſſignés, Médecins & Chirurgiens des Pauvres de la Paroiſſe de S. Roch, quoique nous ayons atteſté qu'il ne pouvoit réſulter, de ce qui devoit entrer dans le Riz économique, qu'un aliment très-bon, & particulierement pour les enfans ; nous avons cru encore devoir nous aſſurer, par l'expérience, des ſuites de cette nourriture. Nous voyons avec une vraie ſatisfaction plus de huit cents perſonnes de tout âge, qui en font uſage depuis trois mois, de deux jours l'un, (parce qu'on n'en peut pas faire deux cuiſſons par jour) confirmer que cet aliment eſt non-ſeulement plus propre à la ſanté, que tous ceux que peuvent ſe procurer les Pauvres, mais encore qu'il prévient beaucoup d'infirmités auxquelles ſont ſujets les enfans, & qui en font périr un grand nombre, telles que le carreau ou gros ventre, les ulceres, maux d'yeux, l'atrophie, & autres maladies qui ne proviennent que de mauvaiſes nourritures.